



2011- 2017



Bilan de l'action parlementaire de Michel Billout pour la défense des communes

Baisse de dotation, intégration de force de communes au sein d'EPCI, transferts de compétences :

Les communes soumises à rudes épreuves

Michel Billout, a défendu les communes, en restant fermement attaché au principe de leur libre administration, à l'heure où l'État tente de les étouffer tant sur le plan institutionnel que financier. Il s'est élevé contre la baisse de dotation cumulée de 28 milliards d'euros aux collectivités locales. Il a dénoncé les effets catastrophiques sur l'emploi public et privé. En réduisant leurs ressources, le gouvernement les contraint à réduire les services rendus à la population et à ralentir leurs investissements. La situation économique et sociale de notre pays appellerait tout le contraire, pour pallier aux injustices sociales et territoriales, pour assurer l'entretien des équipements publics et pour créer ainsi des emplois durables et non délocalisables. Les inquiétudes des élus locaux sont d'autant plus fortes que cet **étranglement financier** se double d'une **remise en cause de leurs compétences** et de leur existence même, en particulier pour nos communes et nos départements.

Depuis 2011, au cours de l'examen de divers projets de loi, **Michel Billout et ses collègues du groupe Communiste républicain et citoyen ont alerté et dénoncé** cette déstabilisation de nos administrations locales, cette recentralisation larvée. Elle met à mal leur libre administration au profit d'une intégration toujours plus poussée, ou même de leur fusion, au détriment de leur nécessaire coopération volontaire sur des projets communs et des politiques publiques répondant aux besoins et aux attentes de la population.

A l'écoute des élus de Seine-et-Marne, Michel Billout s'est ainsi opposé au regroupement autoritaire des communes. Il a clarifié à plusieurs reprises auprès des élus locaux sa position durant les débats concernant les différentes réformes territoriales.

Enfin, alors que les collectivités sont de plus en plus appelées à compenser les abandons successifs de l'État, le sénateur a déposé, avec plusieurs de ses collègues, **plusieurs propositions de loi** visant à assurer les moyens financiers des collectivités. Durant son mandat, Michel Billout s'est attaché à ce que les collectivités soient respectées comme un élément essentiel de la démocratie et qu'elles puissent assumer pleinement leurs compétences et leurs responsabilités.

[Cliquez sur les icones pour accéder aux interventions](#)



Réforme territoriale et démocratie locale

- Réforme territoriale**
Michel Billout soutient les maires ruraux (10/2014)
- Réforme territoriale**
Les positions, les enjeux défendus en séance par Michel Billout et ses collègues du groupe communiste, républicain et citoyen (07/2014)
- Acte 3 de la décentralisation**
Michel Billout décrypte les 3 textes gouvernementaux (04/2013)
- Élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des délégués communautaires**
- Ce qu'il faut retenir de la loi (04/2013)
- La position de Michel Billout (02/2013)
- Commission Départementale de la Coopération Intercommunale**
Michel Billout écrit au Préfet (12/ 2011)

Regroupements autoritaires de communes, transferts de compétences



Plaines et Monts de France
- Les raisons de la colère (10/2015)

- Michel Billout apporte son soutien aux 37 maires et intervient auprès du premier ministre. (09/2015)
- Transfert compétence électricité loi NOTRe**
Réponse aux maires du département (12/2014)
- Appel aux élus, aux citoyens**
NON au regroupement autoritaire des communes
OUI aux coopérations, à la démocratie, aux services publics (10/2014)

Contre l'asphyxie financière des communes

- Injustice sociale et fiscale maintenue en 2017**
Analyse de la loi de finances (01/2017)
- Amputation des recettes des collectivités territoriales**
Réponse au président du Conseil départemental (11/2016)
- Baisse cumulée de 28 milliards d'euros de dotations aux collectivités territoriales**
Communication aux maires du département (03/2016)
- Détérioration de la situation financière des communes**
Michel Billout participe aux Assises des petites villes de France et signe un appel pour une réforme territoriale qui simplifie l'action publique (06/2015)
- Conséquence des baisses de dotations aux communes :**
Michel Billout répond aux interrogations du maire de Champeaux (03/2015)
- Révision des mécanismes de dotations aux collectivités locales :**
Michel Billout écrit au président de l'union des maires ruraux de Seine-et-Marne (03/2015)
- Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales**
Quelles conséquences ? (10/2012)



Des propositions de lois pour...



...redonner aux collectivités les moyens d'agir pour leurs habitants

Avec son groupe, Michel Billout a co-signé plusieurs propositions de loi visant à assurer aux collectivités locales les moyens financiers de leur action pour leur permettre de répondre aux attentes de leurs administrés et, par voie de conséquence, redonner tout son sens à la démocratie locale.

PROPOSITION DE LOI proposant une réforme de la dotation de solidarité communautaire (11/2015)

RESSOURCES
Une taxation de 0,3 % des actifs financiers des entreprises permettrait d'abonder la DGF de 20 milliards d'euros

Proposé par le groupe communiste, républicain et citoyen

PROPOSITION DE LOI tendant au traitement équilibré des territoires par une réforme de la dotation globale de fonctionnement (07/2013)

REMBOURSEMENT
Moratoire sur les réductions des dotations de l'État et remboursement du manque à gagner pour les collectivités : 30 milliards entre 2013 et 2017